

# VAISSELLE PLONGE T22

Réf 0218

## 1. PROPRIETES :

Détergent tout usage pour nettoyer la vaisselle en manuel, mais aussi pour dégraisser les sols et les murs.

Fort pouvoir moussant et mouillant.

Détergent non agressif à la dose d'utilisation grâce à son PH neutre.

Odeur agréable.

Produit plonge concentré / Qualité professionnelle. Type 22.

Produit non classé corrosif aux doses d'utilisation. Pour un dosage quotidien et répété, porter des gants adaptés spécial plonge.

Produit Plonge non irritant pour la peau (suite à des tests dermatologiques effectués sur des produits similaires).

## 2. MODE D'EMPLOI :

Diluer le produit dans de l'eau tiède à raison de 2 à 4 ml pour 5 litres d'eau.

Laver puis rincer à l'eau claire.

Réduire les doses en eau douce.

## 3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide limpide visqueux vert
pH :	7,0 +/- 1,0
Densité :	1,02 +/- 0,02
Parfum :	Citron vert
Stockage :	Tenir à l'abri de la lumière, de la chaleur et du froid.
Contient, parmi d'autres composants (règlement (CE) N° 648/2004) :	limonene, parfum, 1,2-benzisothiazolin-3-one, methylisothiazolinone, Inférieur à 5 % : agent de surface non ionique Entre 5 et 15 % : agent de surface anionique

## 4. CONDITIONNEMENT :

Carton de 12 x 1 L

Carton de 4 X 5 L

Bidon de 20 L

## 5. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°0218) : + 33 (0)3 83 22 50 50,

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : [www.hydrachim.fr](http://www.hydrachim.fr)

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Produit conforme à la législation relative aux procédés et aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objet destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux (décret 73138 du 12.02.1973 modifié le 19.12.2013).

N° de révision 10-06-2016